

Le 30 juin 2022, le Comité de Bassin Limousin-Périgord du Syndicat Mixte Nouvelle-Aquitaine Mobilités, légalement convoqué, s'est réuni en séance, sous la Présidence de **M. Gilles Bégot**

Convocation faite le 31 mai 2022,

Présents titulaires :

Monsieur Gérard BAGNOL pour CA du Bassin de Brive
Monsieur Gilles BEGOUT pour CU Limoges Métropole
Monsieur Christian PRADAYROL pour CA du Bassin de Brive
Monsieur Olivier GEORGIADES pour CA Grand Périgueux
Monsieur Daniel RINGENBACH pour CA Tulle Agglo
Monsieur Patrick ROUGEOT pour CA du Grand Guéret

Présents :

Madame Sylvie ACHARD pour CC du Val de Vienne
Monsieur Noé ALBARRACIN pour CC du Pays d'Uzerche
Madame Marion ARAUD-RAZOU pour CC du Périgord Nontronnais
Monsieur Alain AUZEMERY pour CC Elan Limousin Avenir Nature
Madame Emma BARRALLIER pour CC Haute-Corrèze Communauté
Madame Florence BERTIN pour Région Nouvelle-Aquitaine
Monsieur Jean-Michel BERTRAND pour CC Elan Limousin Avenir Nature
Madame Francine BOURRA pour CC du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort
Monsieur Dominique BOUSQUET pour CC du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort
Monsieur Jean-Paul COUVY pour CC Dronne et Belle
Monsieur Richard DEPUICHAFFRAY pour le CD Haute-Vienne
Monsieur Christian DESROCHE pour CC Pays de Nexon Monts de Chalus
Monsieur Stéphane DESTRUHAUT pour le CD Haute Vienne
Monsieur David DUBUGET pour CA du Grand Guéret
Madame Émilie GILLET pour CC Briance Sud Haute Vienne
Monsieur Bouchaïb KHALLOUKY pour la Région Nouvelle Aquitaine
Monsieur Christophe LAMBERT pour Châtaigneraie Limousine
Monsieur Xavier LANSADE pour Limoges Métropole
Madame Marion LAUVAUD pour CC du Pays d'Uzerche
Monsieur Jean-Claude LEBLOIS pour CC Haute-Vienne représenté par Monsieur Stéphane DESTRUHAUT
Monsieur Patrick MALET pour CC des Portes de Vassivière
Madame Manon MONTOLIEU pour CC de la Vallée de l'Homme
Monsieur Fabien PAULOV pour CU Limoges Métropole
Madame Violaine QUERIAUD pour CC du Val de Vienne
Madame Adrienne RAMOS pour CC du Périgord Nontronnais
Monsieur Gérard RUMEAU pour CC Gartempe - Saint Pardoux représenté par Madame GUILLEMOT-BANDOLIER
Madame Aurélie SERS pour CC Midi Corrèzien
Monsieur Pierre VERGNOLLES pour CC du Pays de Saint Yrieix représenté par Monsieur SUDRAT

Excusés :

Monsieur Jérôme BETAILLE pour CC Portes Sud Périgord
Monsieur François CAREME pour CA Grand Périgueux
Monsieur Jacky EMON pour Région Nouvelle Aquitaine
Monsieur Jean-Marie LAGEDAMONT pour Limoges Métropole
Monsieur Etienne LEJEUNE pour Région Nouvelle Aquitaine
Monsieur Jean-Paul LOTTERIE pour CC Isle Double Landais
Monsieur Patrick ROUGEOT pour CA Grand Guéret
Monsieur Didier JARRIGE pour CC Vézère Monédières Millesources

RETOUR SUR LES ATELIERS

Les bureaux d'études ont réalisé une synthèse des ateliers qui a été restituée lors du comité de bassin :

- Les grands constats que les bureaux d'études font sur les expressions de besoin
- Les difficultés récurrentes
- La synthèse de l'expression de besoins sur Limousin-Périgord
- Une proposition de synthèse fonctionnelle des besoins sur le bassin.

Cette présentation a donné lieu aux réactions et questionnements suivants :

M. Olivier Georgiades : Il conviendrait de considérer le besoin Périgueux vers Thiviers-Chalus-Limoges comme critique.

M. Philippe Couvy : Il manque des besoins sur Périgueux-Angoulême et Périgueux-Nontron.

M. Bernard Rual : Notre territoire dispose de 2 pôles importants, Treignac et Chamberay.

ENRICHISSEMENT PAR LE DIAGNOSTIC

Les besoins de mobilité exprimés lors des ateliers ont ensuite été associés à des volumes d'offre et de demande sur les différentes mailles de la synthèse fonctionnelle des besoins. Ces éléments ont suscité les réactions et questionnements suivants :

M. Philippe Couvy : Nous n'avons pas pu participer aux ateliers. Nous avons commandé une étude mobilité sur le Périgord Vert avec le cabinet Iter, les flux de déplacement avaient été quantifiés sur le nord de Périgueux et on ne retrouve pas ces mêmes chiffres.

Réponse : Le nombre de 21 000 que l'on voit au Nord de Périgueux regroupe une zone assez large, il s'agit de l'addition de plusieurs O-D. Il s'agit de données de flux tous motifs. Nous n'avons pas été destinataires de l'étude Iter.

Il manque par ailleurs une maille entre Périgueux et Nontron.

M. Olivier Laporte : Il manque l'axe Brive-Meyssac-Beaulieu via Biars/Bretenoux.

Je rejoins l'intervention d'Aurélie du PVD relevant ce manque en vous informant de la réalisation en cours d'un PLUI sur 34 communes en Midi Corrèzien et l'importance d'apparaître dans ce schéma multimodal. Nous vous apporterons sans tarder les données en notre possession pour enrichir celui-ci.

Aurélie Sers : Au sud-est de Brive, on compte beaucoup de touristes, de camions, vers un territoire à cheval sur la Corrèze et le Lot.

Réponse : Nous le ferons apparaître sur la carte, et ce sera d'autant mieux si des éléments peuvent l'étayer. En revanche, ces besoins ne sont pas uniquement du ressort de la Nouvelle-Aquitaine.

PROCHAINES ETAPES

Le comité de bassin s'est terminé par une présentation de la démarche de concertation qui sera lancée à l'automne 2022, ainsi que les prochaines étapes techniques. Les élus présents ont partagé les remarques et questions suivantes :

Le comité de bassin s'est terminé par une présentation de la démarche de concertation qui sera lancée à l'automne 2022, ainsi que les prochaines étapes techniques. Les élus présents ont partagé les remarques et questions suivantes :

M. Gilles Bégot : Allez-vous vous baser uniquement sur les usagers Modalis pour la concertation ?

Par ailleurs, les communicants sont en train de travailler sur les communications de septembre, donc le délai est un peu court. Je pense qu'il faudra, si on veut toucher un large panel, attendre un peu plus.

Réponse : La période sera à définir ensemble. Nous prévoyons des kits de communication web à intégrer aux sites des communautés de communes. En revanche, il faudra aussi se laisser le temps derrière cette concertation d'analyser les chiffres, donc on imagine lancer la plateforme dans un premier temps, et la communication pourra être relancée en cours de concertation.

M. Stéphane Destruhaut : Puisque vous montrez ce plan de l'étude multimodale sur Limoges, prenez-vous en compte dans vos réflexions les bouleversements importants qui interviendront sur Limoges Métropole ?

Réponse : En effet, l'horizon du schéma multimodal est bien 2025-2030. Les modifications intervenant sur Limoges Métropole étant prévues pour fin 2026, nous les prendrons bien en compte. Nous avons d'autres CA et CU qui renouvellent leur réseau, nous travaillerons sur les objectifs fonctionnels que nous pourrons vous communiquer pour les intégrer dans vos marchés.

M. Fabien Paulov : Pour rebondir, il manque 2 PEM qui seront desservies par 2 lignes de BHNS. Est-ce que les territoires bénéficieront d'un accompagnement sur le développement des pôles d'échange ?

Réponse : Le schéma multimodal travaille uniquement sur la coordination des horaires. NAM porte un autre projet : les hubs de mobilité et le développement de pôles d'échange et des services. Ce projet démarrera fin 2022/début 2023, avec le soutien financier de l'UE.